

Plan RSE de SOLUTIONS 30

1 - Parce que ceux à qui s'adressent nos services légitiment notre existence, **nous nous engageons à :**

Respecter les intérêts des consommateurs et des clients

- 1. Veiller à la sécurité des produits et services et à la santé des consommateurs*
- 2. Fournir des informations exactes et claires sur la composition, l'utilisation, l'entretien, le stockage et l'élimination des produits et services*
- 3. Éviter les allégations publicitaires mensongères ainsi que les pratiques commerciales déloyales, et offrir un produit/service respectant les engagements qualité et les clauses contractuelles*
- 4. Assurer aux clients la prise en compte de leurs réclamations et le règlement rapide et de bonne foi des litiges*
- 5. Respecter la vie privée des clients et des consommateurs et protéger leurs données personnelles et/ou confidentielles*

2 - Parce que l'environnement naturel est un capital précieux que nous léguons aux générations futures, **nous nous engageons à agir pour :**

Préserver l'environnement

- 6. Évaluer et prendre en compte les impacts environnementaux (pollution, réchauffement climatique, atteinte à la biodiversité...) dans les décisions d'investissement, la construction d'infrastructures, la conception des produits/services*
- 7. Définir un cadre d'action dédié à la protection du milieu naturel prévoyant notamment l'amélioration des performances environnementales, la formation et la sensibilisation des collaborateurs, la communication et la coopération avec les collectivités locales et les autorités de tutelle*
- 8. Maîtriser les consommations d'eau, d'énergie, de matières premières*
- 9. Réduire les nuisances environnementales (déchets, rejets dans l'eau, dans l'air...) liées à l'activité de l'entreprise, en situation normale et accidentelle*

3 - Parce que nos fournisseurs et sous-traitants sont essentiels à la qualité de nos services et que le respect de l'éthique est un gage de confiance pour l'ensemble de nos partenaires, **nous nous engageons à :**

Agir avec loyauté et responsabilité sur les marchés

- 10. Promouvoir la responsabilité sociale des fournisseurs et sous-traitants en intégrant les critères sociaux et environnementaux dans le processus de sélection*
- 11. Favoriser la création de liens durables avec les fournisseurs*
- 12. Prévenir tout acte de corruption active ou passive*
- 13. Respecter les règles de la concurrence et les droits de propriété*

4 - Parce que l'ensemble des équipes sont les forces vives qui font fructifier nos investissements financiers et matériels, **nous nous engageons à :**

Valoriser le capital humain

- 14. Assurer une information précise sur les différents éléments de rémunération et avantages*
- 15. Développer les compétences de tous les collaborateurs et assurer une information précise sur les critères et les modalités des évaluations professionnelles et des promotions*
- 16. Éviter le recours abusif aux contrats entraînant la précarité*
- 17. Respecter la législation en matière d'hygiène santé et sécurité et mettre en place les procédures de prévention des accidents et maladies professionnels*
- 18. Respecter le Code du travail et les conventions collectives sur le temps de travail et veiller à l'articulation entre vie professionnelle et vie privée*
- 19. Promouvoir le dialogue social*

5 - Parce que nous croyons à l'importance de la diversité dans notre organisation, au respect de chacun, aux valeurs fondamentales des droits de l'Homme, **nous nous engageons à :**

Respecter les droits fondamentaux de la personne

- 20. Respecter le droit syndical et promouvoir la négociation collective*
- 21. Prévenir toute forme de discrimination et promouvoir l'égalité des chances*
- 22. S'interdire tout recours au travail des enfants, au travail forcé et à toute forme de travail illégal*
- 23. Respecter la dignité et les droits fondamentaux de la personne*

6 - Parce que notre organisation est un acteur du développement économique, social et culturel des territoires dans lesquels nous sommes implantés, **nous nous engageons à :**

Conjuguer l'intérêt de l'organisation avec l'intérêt général

- 24. *Contribuer au développement humain et économique des territoires d'implantation*
- 25. *Favoriser l'accessibilité des produits et services présentant un caractère d'intérêt général*
- 26. *Participer à des initiatives d'intérêt général dans les domaines de la santé, de la culture, du sport ou de la connaissance*

7 - Parce que la répartition des pouvoirs et la maîtrise des risques sont des gages de bonne gouvernance, **nous nous engageons à :**

Assurer la transparence du système de décision et de contrôle

- 27. *Veiller à ce que les organes de direction et de surveillance assurent pleinement les responsabilités qui leur incombent*
- 28. *Veiller à ce que les dispositifs de contrôle et d'audit permettent de garantir la fiabilité des comptes et de maîtriser les principaux risques*